SUDPTT PICARDIE
Spécial RESEAU

Le petit Jourpest

AVANT QU'ON NE VOUS FASSE TAIRE !

La Gazette d'min secteur… en 2021… aussi !

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DOIT-ELLE S'ARRÊTER LÀ OÙ COMMENCE LA VÉRITÉ QUI DÉRANGE ?

WESTERN (F)UYONS

La théorie, c'est quand on comprend tout et que rien ne marche. La pratique, c'est quand tout marche mais on ne sait pas pourquoi. A la Poste, nous avons les deux.

Rien ne marche et personne ne sait pourquoi, comme d'habitude.

Prenons au hasard un sujet qui fâche : le western union.

Suite à la mise en place du nouveau programme, des bureaux ramaient en attaquant la falaise sur le nouveau logiciel, d'autres ramaient entre deux eaux, le nouveau et l'ancien, alors que les plus malins étaient restés sur l'ancien.

La Poste a supprimé l'ancien logiciel : résultat entre 20 minutes pour les plus chanceux et 45 minutes, voire plus si affinité, pour ceux prêts à jeter l'ordinateur par la fenêtre pour un seul mandat.

A part ça, des idiots qui ne savent pas ce qu'est un guichet, disent que nous avons du temps libre.

Et toujours ce SMARTEO de m…. qui ne veut pas se connecter sur l'ordinateur.

Résultat : une multitude de bureaux ne font plus les westerns union, y compris des bureaux « centre ».

Restent quelques bureaux qui les font et où les agents en ont plus que marre de tous se les taper…

LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE

On en viendrait presque à se demander si quelque chose a déjà fonctionné correctement à la Poste, à part les reprises d'emplois. Nous ne reviendrons pas sur les pannes récurrentes qui durent seulement depuis une trentaine d'années. Les tuyaux sont trop petits qu'ils disaient. Et si on y faisait passer la connerie de certains dirigeants, le tuyau serait à coup sûr beaucoup plus gros.

TPAS ET LE MONDE DE OUI-OUI

Les mesures de TPAS sont reconduites jusqu'au 30 juin 2022.

L'ancienneté minimum requise à la Poste sera désormais de 15 ans contre 10 actuellement. Les conditions d'âge minimum restent les mêmes jusqu'à fin juin 2021. Elles seront revues à partir du 1er juillet 2021 : 56 ans et 3 mois pour les fonctions pénibles (pas nous) et pour le reste 58 ans et 6 mois soit 6 mois de plus.

L'allocation spécifique de fin de carrière est reconduite sans modification. Pour rappel, le TPAS n'est autre qu'un plan social déguisé puisque vous êtes payés à rester chez vous.

Il est incroyable lors de nos visites, d'entendre la plupart du personnel de plus de 50 ans, ne parler que d'âge de départ en TPAS, et surtout de voir autant de cadres le prendre.

Comment est-il possible que dans une telle entreprise, ex-administration, dans laquelle tout le monde est heureux, tout le monde sourit, le personnel n'ait plus qu'un mot à la bouche : partir, quitte à y laisser des plumes ? Elle est belle notre poste… enfin, pas ce qu'ils en ont fait !

UNE BANQUE CITOYENNE

Selon les informations du Parisien, des amendes d'un montant

total de plus de 2,8 M€ ont été infligées à 6 banques françaises au titre de la répression des fraudes pour la facturation de frais excessifs lors de paiements par cartes bancaires. Des amendes ordonnées par la Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes(DGCCRF).

Devinez qui est la 2ème banque, de par le montant de l'amende ?

Bin oui, encore elle, l'excellente Banque Postale, toujours là pour se mettre en avant, avec 1,168 M€ d'amende. La Poste est la « grosse » entreprise le plus souvent épinglée par la DGCCRF grâce, à sa filiale LBP, qui a « *tout d'une grande* ».

C'est beau une banque citoyenne mais ça ne veut surtout rien dire. Bon allez, retournez au travail, d'après vous, elle va être

honorée grâce à qui cette amende ?

UNE BANQUE CITOYENNE ...TOUJOURS

De nombreuses associations qui vivent avec peu de moyens, ont reçu un courrier recommandé stipulant : « nous vous informons que LBP a décidé de clôturer votre compte dans un délai de 60 jours, à compter de la réception de cette lettre conformément aux dispositions des conditions générales applicables. »

C'est beau une banque citoyenne, qui n'hésite pas à augmenter de façon vertigineuse les frais sur les CCP des associations alors qu'ils sont encore gratuits au Crédit Agricole ou au Crédit Mutuel, ou qui préfère fermer les livrets A qui ne lui rapportent rien en frais.

Elle est riche la Poste bancale pour se passer de milliers d'euros d'encours ; faudra penser à augmenter ceux qui font

rentrer l'argent.

Finalement le slogan est vrai, une banque pas comme les autres, bien pire quoi !

Va-t-on bientôt devoir dire, lors d'ouvertures de comptes, que nous ne sommes pas là pour le bien-être du client ni pour satisfaire sa demande, mais uniquement pour faire rentrer de l'argent dans une banque qui n'a rien de citoyenne et qui cherche uniquement à s'engraisser au profit de quelques personnes ?

Il est ainsi le service public, tant mis en avant depuis la crise sanitaire... ? Mais pourquoi nous pousse-t-on autant à ouvrir des comptes si ce n'est que pour mieux les fermer ensuite ?

PETITS ARRANGEMENTS

Après les postier-e-s promu-e-s sur des postes alors qu'ils ou elles n'ont pas eu l'écrit...

Après les postier-e-s reçu-e-s à l'écrit mais jamais convoqué-e-s à l'oral...

Après les postier-es qui se servent d'autre chose que de leur tête pour monter en grade...

Enfin un nouveau cas, le postier qui reçoit un courrier : « *...nous avons le regret de vous informer que votre candidature n'est pas retenue, suite à votre entretien oral...* ».

Sauf que l'agent n'a jamais été convoqué au moindre oral.

Ils sont trop forts là-haut, heureusement que le ridicule ne tue pas. Concernant l'agent, lui au moins, on sait qu'il ne plait pas.

Non tout de suite, pas de gros mot, vous n'avez que le mot magouille à la bouche. Non ce ne sont pas des magouilles, juste des petits arrangements entre amis... véreux.

Il va falloir aussi leur expliquer que, surtout les cadres, ont l'habitude de se côtoyer dans de grandes messes qui finissent parfois...chut.

Alors quand un cadre dit à un autre cadre que la place lui est réservée, parole de Saint-DT, juste en dessous du dieu postal, il a toujours raison, nous n'avons jamais vu l'inverse.

Et voilà, si vous n'avez que le mot magouille en bouche, comment voulez-vous réussir à grimper sur l'échelle postale ?

DEPANNAGE EXPRESS

Si vous avez une panne de chauffage, une fuite d'eau, un problème de porte… qui trainent depuis des semaines et des semaines, nous avons la solution avant le droit de retrait.

Demandez le passage de votre Directeur Régional, M Serreau ! Vous constaterez ainsi que le problème sera vite réglé.

A Doullens, la panne de chauffage a été réparée en un tour de clé. Ça n'a pas trainé des mois comme dans de nombreux bureaux. Ça l'aurait foutu mal, pas de chauffage lors de la visite du directeur…

A tout problème il y a une solution… quand on veut.

Mais la meilleure reste qu'il n'est pas venu, à cause de cas de COVID 19, le vilain virus qui n'en fait qu'à sa tête.

Le directeur ne peut venir, par contre les agents peuvent continuer à travailler. Bizarre, il faut croire qu'on ne se préoccuperait pas de la même manière de la santé d'un simple agent que d'un directeur…

PAC IN TEAM

Le mardi 15 décembre 2020 a eu lieu le PAC pour la Picardie. Vous savez, ces réunions où on dépense sans compter alors que pour avoir des vigiles dans les bureaux, il n'y a plus de sous.

Notre direction a autorisé certains agents, certainement les meilleurs d'entre nous, à se connecter via team.

Pourquoi nous dit-on à longueur d'année que nous sommes une équipe tout en faisant autant de différence entre le personnel ?

Enfin, certains zheureux zélus ont pu se connecter depuis leur guichet tout en servant les usagers… Trop fort !

Faudrait pas non plus abuser : quand on vous dit qu'il faut avoir 2 têtes et 4 bras à la Poste !

La Poste, ton grand cœur te perdra, si ce n'est déjà fait !

REGLEMENTATION A LA TETE DU CLIENT

Une ancienne ministre, et non des moindres, a une maison secondaire dans une station balnéaire de la côte picarde.

V'la ti pas qu'elle reçoit une lettre recommandée importante alors qu'elle n'est plus sur place.

Ces gens-là ayant certainement tous les droits, elle envoie sa femme de ménage retirer son instance sans la moindre procuration.

Belle réaction du personnel (guichetier et encadrant) qui lui explique que, faute de procuration, le retrait de la lettre ne pourra se faire.

Mais il en faut davantage pour décourager ce genre de personne.

Ni une ni deux, elle téléphone au siège de la Poste, qui rappelle la direction, qui rappelle le bureau pour faire suivre la fameuse lettre à son domicile parisien.

Bizarre, il est dorénavant interdit de faire suivre les lettres recommandées.

Il existerait donc plusieurs réglementations, une pour les manants et une autre pour les riches ?

C'est incroyable que certains postiers aient été sanctionnés pour moins que ça. Y'a vraiment de quoi pédaler dans le yaourt !

EPI TAIS TOI !

En septembre 2020, la direction nous a présenté le nouveau règlement intérieur (RI) de la Poste, en instance, avec une modification notable : la Poste affirme que les masques chirurgicaux sont des EPI (Eléments de Protection Individuelle).

Nous leur apportons la preuve par un texte officiel stipulant que les masques chirurgicaux ne sont pas des EPI au sens du code du travail car ils ne protègent pas celui qui le porte mais seulement son entourage des projections de salive lors de l'expiration.

Donc la réglementation sur les EPI ne s'applique pas pour ce type de masque.

Ce texte s'appuyait sur un jugement du tribunal de Lille de

l'inspection du travail contre une grande entreprise.

Après un gros mensonge du président, alléguant que le texte était obsolète, le RI a été voté à la majorité.

Ce n'est pas le mensonge du président qui nous inquiète car il est coutumier du fait mais plutôt la crédulité de certains représentants du personnel, avalant les mensonges sans vergogne.

Mais la lutte ne prend jamais fin : le Comité Technique National de la Poste a confirmé que le masque chirurgical n'était pas un EPI.

Bin alors, la Poste va devoir revoir sa copie, tant de papier à jeter pour un RI à refaire.

Et ils vont voter quoi les collègues qui avalent des couleuvres ?

Nous précisons que nous ne sommes pas contre le port du masque.

LA BANQUE POSTALE SUITE SANS FIN

Il y a quatre ans, la direction opérationnelle des Centres Financiers et de la Banque Postale a décidé de sous-traiter l'archivage des dossiers de prêts à une entreprise.

Cette opération permettant la suppression de 150 emplois.

Cela représentait une volumétrie très importante mais en cas de problème, il fallait surtout être capable de ressortir le dossier.

Manque de chance pour la Banque Postale, la société d'archivage a confondu le nombre de dossiers périmés de crédits immobiliers qui étaient à supprimer et le nombre des caisses où ils étaient rangés.

Au lieu de détruire 2052 dossiers, ce sont 2052 cartons contenant, soit 30527 dossiers, que la société d'archivage a détruit.

Cela risque de coûter cher à la Banque Postale en cas de contestation puisqu'elle ne sera pas en mesure de présenter les pièces justificatives devant la justice et de prouver ainsi que son travail a été fait correctement.

Les dirigeants de la Banque Postale se disent les victimes de ce désastre… alors qu'ils en sont les responsables.

Les victimes seront les clients qui ont contracté ces prêts et qui peuvent subir des préjudices en cas de changement de banque ou de renégociation, ainsi que nos collègues qui vont avoir à gérer ces prêts sans aucune référence ni aucun dossier.

La direction de la Banque Postale qui était au courant de cette destruction depuis un an environ, a tenté de la dissimuler le plus longtemps possible.

Cette histoire montre un effondrement un peu partout et assez généralisé des compétences de l'ensemble des organisations.

Tout fonctionne de plus en plus mal, et cela finit par se voir !

Union syndicale Solidaires
Sud PTT
Solidaires Unitaires Démocratiques

SUD PTT 80
45, rue Robert Le Coq
BP 51610
80016 AMIENS CEDEX

Au Réseau :
Christophe : 06.85.75.12.90
Philippe : 06.89.82.16.11